



Noailhac

info

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Juillet 2024



Dossier : La gestion de l'eau sur les hauteurs de Noailhac

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Visite du sous-préfet</i>	3
<i>A vos agendas</i>	3

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

<i>Horaires mairie</i>	4
<i>Coordonnées mairie</i>	
<i>Les n°d'urgence</i>	
<i>Le Noailhac Info</i>	
<i>Déchèteries : Horaires d'ouverture</i>	5
<i>Assistantes maternelles</i>	5
<i>Fibre,réseaux au cuivre</i>	6
<i>Violences familiales</i>	6
<i>Corrèze Autonomie</i>	7
<i>Faisons notre compost</i>	8

Infos Mairie

<i>Soucis réseau eaux usées</i>	9
<i>Demandes d'urbanisme</i>	9
<i>Nouveaux habitants</i>	10
<i>Mariages</i>	10
<i>Ils nous ont quittés</i>	10
<i>Urbanisme</i>	10
<i>Vœux</i>	11
<i>Révision du toit</i>	11
<i>Secrétaire de mairie</i>	12
<i>La colline est partie</i>	13
<i>Rocher sur la VC6</i>	13
<i>Elagage</i>	14
<i>Faisons des économies</i>	14
<i>Deux portails tout frais repeints</i> ..	14
<i>Poteaux incendie</i>	15

<i>Bilan des actions de la gendarmerie</i>	15
<i>Plantations à l'école</i>	15
<i>Elections européennes</i>	16
<i>Voirie 2024</i>	16
<i>Notre bourg est magnifique</i>	17
<i>Un arbre en travers de la route</i>	17
<i>Souterrain d'Orgnac</i>	18
<i>Le crédit Agricole</i>	18
<i>Début de travaux Orgnac</i>	19
<i>Comptes administratifs</i>	20
<i>Journée récréative</i>	22
<i>La salle des fêtes est indisponible</i>	23

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

<i>L'Amérique Latine</i>	24 et 25
--------------------------------	----------

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

Lu, Vu, Entendu

<i>Week-end du 5 mai</i>	26
<i>A la rencontre de Prévert</i>	27
<i>Echappées Belles</i>	28 et 29
<i>Randonnée</i>	30
<i>France bleu</i>	31
<i>Un voyage avec les chants</i>	32

News des associations

<i>Noailhac Mémoire et Patrimoine</i>	33
<i>Danse Africaine</i>	34 et 35
<i>Noailhac Intervillages</i>	36

DOSSIER La gestion de l'eau

37 à 51

EDITORIAL

Chères Noailhacoises et chers Noailhacois,

Enfin un peu de beau temps : cela va nous faire du bien après cet automne, hiver et même printemps fort pluvieux.

Je vous souhaite un formidable été : plein de joies, de rencontres, de balades, de fêtes et de réunions de famille.

Dans ce Noailhac Info, vous trouverez un dossier sur **l'eau** : ressource qui risque de se faire plus rare aussi chez nous avec le changement climatique.

De gros chantiers sont en cours :

Le souterrain d'Orgnac va enfin être mis en valeur et au cours de l'automne 2024 devrait être en libre visite pour tous.

La mairie et l'école font peau neuve : isolation cave, grenier et murs extérieurs, luminaires, huisseries double vitrage, chauffage, peinture; bref un véritable lifting.

Enfin, bien entendu, nous poursuivons **le programme de voirie** avec cette année : la Place des Noyers et l'impasse du Peyratel ; le chemin de Rignac et celui de Baladre et du Cayre.

Dans ce numéro, vous trouverez **les budgets** et donc les montants de ces chantiers.

N'oublions pas de venir tous faire la fête préparée dans des conditions peu confortables, du fait de la fermeture de la Salle des fêtes, par Noailhac Intervillages les 3 et 4 août 2024.

Bel été à tous.

Le sous-préfet Jacques Ranchère visite Noailhac

Nous avons eu le plaisir de lui faire découvrir notre beau village.

L'Eglise, le bourg, l'espace découverte, Orgnac, la mairie sans limite de temps il a passé une après-midi entière parmi nous.

Ses principales réactions furent « c'est propre et extrêmement vert, quelle belle nature vallonnée ! »



A vos agendas

3 et 4 août 2024 Fête votive

21 et 22 septembre 2024 Visites commentées de l'Eglise et de l'Espace de découverte, sur demande

Infos pratiques

Mairie de Noailhac Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi 13h30 - 18h00

Mercredi 8h30 - 11h30

Vendredi 9h00 - 12h00

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi 10h00 - 12h00

ou

Sur rendez-vous

Congés de la secrétaire :

Non définis

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles
19500 Noailhac

Site internet :
www.noailhac19.fr

Mail :
mairie@noailhac19.fr

Tél :
05 55 25 42 09

Ecole : 05 55 25 37 46

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et colocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement

62 av Victor-Hugo 19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82

adil19@wanadoo.fr

LES N°D'URGENCE :

15: SAMU

17: POLICE / GENDARMERIE

18: SAPEURS-POMPIERS

112: URGENCES

Le Noailhac Info

Pour vivre correctement le Noailhac Info a besoin de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre aussi bien pour apporter vos idées que pour écrire si l'envie vous tente. Cela peut être aussi pour illustrer ou photographier ou simplement participer.

Un immense bravo à 99 % de la population de Noailhac. En effet il n'y a presque plus de canettes de bière le long de nos routes, moins de tickets de grattage et autres déchets. Toutefois, il reste quelques récalcitrants qui ne doivent pas savoir qu'il y a des poubelles.

Nous remettons les horaires des déchetteries afin que ces personnes en prennent connaissance.

J'ai dû porter plainte car au pont de Goural, une personne inconsciente a déversé le contenu de son congélateur dans la rivière avec les emballages : chevreuil 2023, cerf : 2021 , girolles 2022..... Les gendarmes ont pris toutes les photos pour identifier ces gens et l'enquête reste ouverte. En prime, la viande jetée pollue et il faut prendre conscience que les animaux sauvages comme d'élevage boivent en contrebas cette eau souillée. De plus ils n'ont même pas eu l'intelligence d'enlever les sacs congélateurs entourant les aliments. Il y en a partout et leur dégradation sera longue.

Honnêtement, cela me met hors de moi : je pense que ces personnes n'ont aucun descendant à qui laisser notre joli coin de France pour se comporter comme cela.

Heureusement les efforts de l'ensemble des Noailhacois font qu'il y a moins de dépôts sauvages dans notre beau village.

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie Cosnac

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Déchèterie St Julien Maumont

Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Nounou

Mme Eliane COUPE
La Doradie
Tél : 05 55 25 33 51

Nounou

Mme Fabienne
TERRIEUX
La Cisterne
Tél 05 55 84 09 77
06 88 50 37 99

Nounou

Mme Laura RUIZ
Garde d'enfant à
domicile
07 69 44 84 19

Infos pratiques

Fibre, réseaux au cuivre et adressage

Nous sommes très sollicitées par des habitants n'ayant pas fait le nécessaire pour effectuer leur changement d'adresse auprès de leurs fournisseurs. Par ailleurs, il nous reste encore un bon nombre de plaques en Mairie. Vous devez avertir les divers organismes dont vous dépendez. En cas de renouvellement de cartes d'identité, ou de branchement de réseau fibre un justificatif d'adresse vous est demandé. Faites donc svp le nécessaire. Nous vous rappelons que le réseau cuivre va être enlevé (voir NI de janvier 2024) et il conviendra d'être raccordé.

Pour Noailhac, le réseau cuivre doit disparaître au 1^{er} janvier 2027. Ceux qui n'auront pas fait le nécessaire n'auront plus ni téléphone ni téléassistance....

En cas de coupure, ou de chute de poteaux, les habitants doivent faire les déclarations : d'abord à leur opérateur, puis sur le site avec les photos des numéros de poteaux et de la situation. Rappel des sites de déclaration :

nathd.fr
0806806806

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE
DANS VOTRE VILLE AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2027
ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL
ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE

PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix, pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée à vos besoins avant la date de fermeture.

GOUVERNEMENT
InfraNum
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS

Violences familiales : 39 19

ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919

Numéro national d'écoute et d'orientation
pour mettre fin au cycle des violences.

ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

La montée des violences familiales et conjugales augmente dans tout notre pays. Noailhac n'est pas épargné et il convient de diffuser les numéros d'urgence. En semaine aux horaires de bureaux vous pouvez appeler au : 05 55 88 20 02 et le soir ou le week-end au 39 19.

En 2022 : il y a eu 2000 femmes et 14 hommes qui ont eu besoin de ce service. En 2020, en Corrèze, il y a eu 5 féminicides et en 2023, nous en sommes à 5 par semaine sur l'ensemble du territoire. Ce n'est pas une anecdote et ensemble on est plus fort.

Le département a créé Corrèze Autonomie

Ce nouveau service s'adresse aux personnes en perte d'autonomie provisoire ou durable ; aux personnes en situation de handicap quel que soit leur âge et aux aidants familiaux. Corrèze Autonomie propose quatre grands services. Tout d'abord une information générale sur toute question liée à l'autonomie suivie d'une écoute bienveillante et d'un accompagnement administratif adapté à chaque situation.

Il nous aide à choisir entre le maintien à domicile ou l'accompagnement en établissement. Enfin ce service met à notre disposition un bouquet de services diversifiés et adaptés à chaque situation de téléassistance.

Nous pouvons joindre Corrèze Autonomie au : 05 55 19 19 19, 24h sur 24h et 7 jours sur 7. Ce service a également un site internet : www.correze.fr/autonomie.

Par ailleurs sur la Comcom du Midi Corrèzien , nous pouvons joindre Céline Garrouste au 06 40 84 66 11. Elle est notre correspondante pour ce service.

CORRÈZE AUTONOMIE
Ensemble, prenons soin de vous

1. J'ai besoin d'être aidé(e) au quotidien pour pouvoir rester à mon domicile.
2. J'accompagne un proche en perte d'autonomie.
3. Je veux me déplacer en toute sécurité sans inquiéter mes proches.
4. J'ai eu un accident qui me prive temporairement de mon autonomie.
5. Mon enfant est en situation de handicap.

CORRÈZE LE DÉPARTEMENT
05 55 19 19 19 **www.correze.fr/autonomie**

- 🏠 Relever le défi démographique
- 🏠 Conserver notre modèle social corrézien
- 🏠 Prendre en compte les nouvelles attentes : une aspiration à vivre à domicile le plus longtemps possible
- 🏠 Simplifier et améliorer l'accompagnement des Corrèziens en situation de grand âge, de dépendance, de handicap ou de fragilité

• 25% des Corrèziens ont 65 ans ou + (soit 60 300 habitants)
contre 20,7% au national

• 14% ont 75 ans ou + (soit plus de 33 700 habitants)
contre 9,2% au national

En 2040 :

- 33% des Corrèziens auront 65 ans ou + (soit 88 391 habitants)
contre 28,7% au national
- 19,4% auront 75 ans ou + (soit plus de 47 100 habitants)
contre 14,6% au national

Infos pratiques

Faisons notre compost

En ce début d'année, Monsieur Delmont, du Sirtom, vient nous expliquer comment avoir un excellent compost.

Il a déjà fait une intervention auprès des enfants et personnels de l'école.

Maintenant, au bout du bâtiment de la Mairie il y a un composteur à la disposition de tous les habitants. Nous pouvons tous y déposer nos déchets alimentaires. Hormis les os, tous les déchets d'épluchures ou de repas peuvent y être déposés. Au bout de neuf à 12 mois, nous pourrions avoir du compost pour faire nos boutures, repiquer nos plantes ... bref : enrichir notre terre.

N'hésitez pas à déposer dans le composteur partagé afin de valoriser nos déchets.

Quels déchets peut-on composter ?

Les déchets de cuisine - azotés et carbonés
Épluchures, filtres et marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, restes de repas d'origine végétale, serviettes en papier et essie-tout...

Les déchets humides et verts - azotés
Mauvaises herbes et tonte de gazon, tailles de jardin, fruits et légumes abîmés...

Les déchets secs et bruns - carbonés
Feuilles mortes, brindilles, copeaux de bois, paille et foin, cartons d'emballage et papier journal...

À composter avec précaution

- + Les résineux.
- + Les déchets carnés.
- + Les coquillages.

Utiliser le compost

“ Le processus de compostage prend environ 6 mois. Cette indication peut s'avérer plus ou moins longue, en fonction des déchets utilisés et de l'effort fourni ”

Le compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur d'humus et une structure grumeuse qui s'émiette. Sa texture est fine et friable.

Le compost est un amendement qui améliore naturellement le sol. Il peut être utilisé en rempotage pour le jardinage en proportion d'1/3.

Pour ceux trop éloignés du bourg et qui souhaiteraient un composteur chez eux : pas de soucis. .

Règles de compostage

- 1 - Broyer ou fractionner les déchets**
avec une tondeuse, un broyeur, un sécateur.
Pour accélérer la décomposition et faciliter le compostage.
- 2 - Structurer la matière :**
azotés / carbonés
Pour prévenir des désagréments olfactifs
- 3 - Humidifier**
Pour ne pas figer son évolution lorsqu'il est trop sec. Le compost est plus souvent sec qu'humide.
- 4 - Aérer, retourner et brosser**
Pour éviter que le compost ne devienne compact et permettre un apport d'oxygène.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

LE COMPOSTAGE n'exige pas d'équipements PARTICULIERS

LE SAVOIR FAIRE

L'air, l'eau et les micro-organismes sont les 3 éléments essentiels au mécanisme de compostage. Si l'un d'entre eux n'est pas présent, le processus de compostage s'interrompt :

- sans oxygène : les déchets pourrissent
- sans eau : les déchets s'assèchent
- sans micro-organismes : les déchets ne se décomposent pas

Demandez votre composteur !

Le SIRTOM de la région de Bèze met à votre disposition un **Park Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de compost :

- un composteur d'un volume au choix :
 - 400 litres - participation financière : 200 €
 - 600 litres - participation financière : 300 €
 - 800 litres - participation financière : 400 €
 - 1 m³ en bûche (longue) - participation financière : 1000 €
- un **bio-saco** pour transporter vos déchets de cuisine
- un **matelas** qui permet de retourner et d'aérer le compost
- un **guide** de compostage

Modalités d'acquisition

- Pour un retrait **immédiat** : présenter-vous dans nos locaux administratifs, avec le coupon-réponse et-joint dûment rempli et accompagné de règlement.
- Pour un retrait **dans la mairie de votre domicile** (dans Bèze) : retourner au Sirtom le coupon-réponse et-joint dûment rempli et accompagné de votre règlement.

Service Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères
Château - Avenue de la Vallée (179) - 21220 BÈZE COISE
Tél. 03 20 37 42 14 - Fax 03 20 37 42 34
www.sirtom-region-bèze.net

Soucis réseau eaux usées à la Doradie

Dans le lotissement de la Doradie, quelques habitants ont eu au mois de février des soucis d'évacuation de leurs eaux usées. Grâce à Jacky Bouygue, un hydrocureur arrive rapidement mais n'arrive pas à résoudre le problème. Il convient de trouver le branchement des maisons concernées. Cette expérience permet de se rendre compte que chacun d'entre nous doit être vigilant: lors du débouchage du branchement d'une autre habitation nous voyons un orifice rempli de racelles. **Il s'agissait des racines d'une haie de laurier plantée trop près du branchement. Les haies ou arbres peuvent entraîner ce genre de dégâts et seraient alors à la charge du propriétaire de la plantation et non à la charge de la commune.** Cette intervention a coûté à la commune 250 euros.



Demandes d'urbanisme



Vous avez la possibilité de déposer en ligne vos demandes d'urbanisme et vos certificats, déclarations préalables de travaux, de démolir ou d'aménager ; certificats d'urbanisme informatif (Cua) ou opérationnel (Cub). La transmission en ligne évite les frais postaux et photocopies. Elle est simple et gratuite via :

- le site internet de la mairie
- Le site de la Comcom : <https://www.midicorrezien.com/amenagement/demandes-durbanisme-en-ligne>
- en saisissant l'adresse suivante : <https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/accueil>

Le dépôt des dossiers papier est toujours possible, en mairie ou par courrier postal. Les formulaires Cerfa sont téléchargeables sur le site : <https://www.service-public.fr>

Tout dossier déposé en ligne ne doit pas faire l'objet d'un second dépôt papier.

Infos mairie

Parrainages civils Le 30 mars 2024

Aubain FOURNEAU,
Maxence FOURNEAU

Nouveaux habitants

- Evelyne et Alain STRAUSS , Place du 11 novembre
- Antoine CAZADE et Audrey GADEFAIT, 1096 Route d'Ornac

Mariage

- Hubert du MAS de PAYSAC et Cécile de VANDIÈRE de VITRAC de BELLUSSIÈRE le 6 avril 2024

Ils nous ont quittés

- Rufino GARCIA, décédé le 1^{er} décembre 2023
- Robert GERMANE, décédé le 13 janvier 2024
- Henriette BROCH, décédée le 12 avril 2024
- Henri VICHY, décédé le 22 mai 2024

Urbanisme

Permis de construire accordés

- * Francis LESTRADE, 7 Lotissement La Doradie, construction maison habitation
- * Mairie de Noailhac, 7 Rue des Écoles, remplacement des menuiseries extérieures mairie école, rampe accès handicapés

Déclarations préalables accordées

- * GAEC ISSARTIER, Baladre, installation d'une centrale solaire photovoltaïque en toiture

Vœux Janvier 2024



Révision du toit du bâtiment Mairie-école

Avant de commencer les grands travaux de rénovation du bâtiment, il fallait vérifier que la toiture soit en bon état, la démousser, remettre en état les zincs : bref faire peau neuve.

L'entreprise JM Couverture (Prat) est intervenue pendant les vacances de février pour les zincs et les ardoises à changer et pendant les vacances de Pâques pour le démoussage, impossible à effectuer en février du fait de la pluie.



Infos mairie

Secrétaire de mairie : un beau métier

Pour votre gouverne, notre secrétaire de Mairie est au service de la population. Toutefois, il convient que nous soyons tous vigilants à ne pas abuser de sa gentillesse : prévoir l'inscription à la journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) dès 16 ans et sans attendre la dernière minute ; ou encore faire les démarches de changement d'adresse au lieu de réclamer encore un certificat d'adressage...

Pour vous montrer un peu l'ampleur du travail de Mme Boyer, voici quelques chiffres pour 2023 sans oublier qu'Emma n'est pas à temps plein .

Elle gère le budget principal et le budget assainissement, toute la comptabilité avec Ligneyrac pour la gestion des achats communs pour le matériel du cantonnier avec la répartition entre nos deux communes, garderie, cantine et fournitures pour l'école et en prime en 2023, elle a eu 45 dossiers d'urbanisme (Ligneyrac : 17 par exemple) en augmentation de 10 dossiers cette année.

Par ailleurs n'oublions pas que nous avons deux très gros chantiers en route avec des dossiers très pointus à gérer. Il s'agit du souterrain d'Ornac et de la rénovation énergétique du bâtiment Mairie-école et les affaires courantes de la Mairie. Elle gère également comme toutes les secrétaires de Mairie l'état civil et les demandes y afférentes. Elle gère toute la comptabilité: dépenses, recettes, paies, mutuelles, assurances.

C'est un métier passionnant, qui demande de l'empathie mais aussi de la discrétion et de la polyvalence. Bref dans nos petites communes c'est un métier fantastique, très varié.

La Corrèze va manquer de secrétaires de Mairie et le Centre de Gestion de Tulle recrute et forme. N'hésitez pas si vous êtes intéressés.



La colline est partie

La colline surplombant la cd38e2 entre Foussat et la Diligence est partie. La route a été coupée avant Noël et l'entreprise Eurovia est intervenue et a enlevé 40 camions de terre avant que nous puissions voir les dégâts. Ils sont conséquents car la colline a dégringolé de beaucoup plus haut que le seul talus. C'est impressionnant mais limité. Après avoir enlevé toute cette terre, nous nous rendons compte que la colline continue à tomber, bouchant de nouveau le fossé. Une solution plus pérenne est élaborée suite au passage des techniciens de ce type de désordre. En attendant, nous recréons le fil d'eau en permanence sans accentuer la descente de boue.

L'entreprise Eurovia revient pour la deuxième fois, suite à l'analyse des techniciens du département. Ils purgent tout ce qui est descendu, créent un fossé en biais qui rejoint le fossé de bord de route. Par ailleurs le fossé de bord de route est busé afin que la boue descendant de la colline n'empêche plus l'évacuation des eaux



Rocher sur la VC6 (route de Brousse)

Le lundi 26 février au matin, grâce à un habitant vigilant, j'apprends qu'un énorme rocher s'est décroché de la falaise, après le pont de la Ramade. Heureusement, le service voirie du Conseil Départemental, appelé à la rescousse, nous vient en aide.

En tout début d'après-midi une valeureuse équipe de trois personnes croque ce rocher et le dépose dans la pente de l'autre côté. Nous tenons à les remercier d'autant plus que la VC6 ne dépend pas du département.



VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Elagage

Les arbres de la cour de l'école, ainsi que ceux de la place du 11 novembre et des platanes de la Place de l'église ont tous vu passer les voltigeurs élagueurs de la société « autour de l'arbre ». Au sol grâce au broyeur du Sirtom, Patrick, secondé bénévolement par Jean-Luc Hilaire, les branches disparaissent et se transforment en broyat. Cette matière première sert de matière sèche dans les composteurs communaux. Les arbres, quant à eux, ont fait peau neuve. Cette opération, nécessaire pour le bon entretien des platanes, est malheureusement un peu bruyante et salissante.



Faisons des économies



Grâce à notre adhésion à la FDEE19 (fédération d'électricité), nous bénéficions d'une prise en charge de l'ordre de 50 %, du remplacement des ampoules du bourg par des LED ; de la suppression de certains lampadaires notamment à la Rougerie, sur le haut de la Doradie, à la Farge, à la Diligence ou encore à Favard. Il restera le lampadaire du carrefour de Brousse et un de chaque côté de la CD38 à la hauteur de l'abribus, sous la Doradie.

Cette opération devrait coûter un peu plus de 5 000 euros à la commune mais avec des économies non négligeables par la suite sur nos factures EDF.

Par ailleurs nous attendons que le Sirtom remplace le lampadaire solaire des poubelles.

Deux portails tout frais repeints

Enfin les deux portails du cimetière sont remis en place. Démontés avant la Toussaint 2023, le temps n'avait pas permis de procéder à la peinture. C'est chose faite ! Olivier Coulié (Art Métal) les a remis en place mi-février permettant au cimetière de retrouver un peu de son lustre.



Poteaux incendie et réseau assainissement

Nous avons en ce début d'année, confié au groupement de commandes le contrôle, la gestion de nos poteaux incendie et de notre assainissement collectif à Bellovic. Ce syndicat négocie pour toutes les communes adhérentes, un forfait d'intervention et de vérification commun pour tous les poteaux incendie. Toutefois s'il y a des réparations ou remplacements cela reste à la charge de la commune.

Pour l'assainissement : il s'agit de devancer la loi qui nous oblige à ce transfert au 1^{er} janvier 2026. Pour des questions d'organisation, il convient de devancer un peu l'appel. Durant tout 2024, le cantonnier continuera à s'occuper de la station. Pendant ce temps, Bellovic analysera les lieux, vérifiera les branchements et préparera les contrats de transfert entre chaque commune et le syndicat.

Il faut être conscients que ce transfert va faire évoluer les prix de l'eau trop bas sur Noailhac et élevés par exemple sur Beaulieu. Cette augmentation ne se fera pas d'un coup mais progressivement afin que dans les cinq ans nous soyons tous au même tarif.



Bilan des actions de la gendarmerie

Du premier juillet au 31 décembre 2023, nos gendarmes ont passé 160 heures sur Noailhac. Toutefois durant cette période aucun cambriolage, aucune violence conjugale: calme plat. Leur présence est due à une augmentation du nombre d'accidents avec blessés, et même un tué. La CD38 est accidentogène et nous avons demandé au Département de prendre des mesures .

Le bilan du semestre de janvier à fin juin 2024 sera plus compliqué car il y a eu une vague de cambriolages sur notre commune.

Plantations à l'école

Comme nous vous l'avions annoncé, les plantations d'arbres fruitiers sont réalisées pommier, poirier, kaki, et dans d'énormes pots rouges vifs deux Lilas des Indes.

Les enfants de l'école pourront profiter des fruits. Nous avons planté des arbres dont les fruits seront bons à récolter pendant les temps scolaires. Ils pourront faire quelques tartes, confitures, jus.



Infos mairie

Elections européennes

Comme vous avez pu le constater il y a pléthore de candidats : 38 !! qui dit mieux. La commune a l'obligation d'avoir 38 espaces d'affichage avec un minima de surface par candidat. Du coup la Rue des écoles se transforme et vous passez entre deux murs de panneaux. Merci aux Latreille pour le prêt de leur grillage afin de faciliter l'accrochage du deuxième mur d'affiches. Merci également à Joseph et Patrick Pomarel qui toute une soirée du Vendredi ont construit les panneaux manquants du fait du nombre de candidats.



Voirie 2024

Le département répare la CD38e2 et change de nombreux panneaux routiers de notre commune un peu vieillissants.

En revanche la Comcom ne fera aucuns travaux sur notre commune cette année. La Comcom ne fera que les urgences climatiques comme à la commune de Nonards, des éboulements à Ligneyrac et autre dégât de ce type. Il y en a déjà pour plus de 400 000 euros.

La route des crêtes devra donc encore attendre !!!

Quant à la commune, nous allons faire pour plus de 90 000 euros de travaux de voirie cette année : la Place des Noyers avec le Chemin du Peyratel, le chemin de Rignac (nous vous préviendrons afin que vos véhicules ne soient pas bloqués) et enfin la Route de Baladre et du Cayre.

Pour cette dernière : attention aux habitants de Baladre et ceux du Cayre car au mois de Juillet et pendant trois semaines aucun véhicule plus lourd qu'une voiture ne devra passer sur le chantier.

Veillez à prévoir les livraisons nécessaires à votre confort en amont de juillet ou en aval s'il vous plaît. Merci d'avance de votre respect de cette consigne. En effet, il faut creuser et restructurer la route avant de la goudronner et cela demande un temps de tassement.

Par ailleurs, nous avons passé plus de 7 tonnes d'enrobés à froid cette année pour combler les nids de poule de nos routes. Cet hiver particulièrement pluvieux n'a pas arrangé la voirie communale.

L'entreprise qui va opérer la voirie cette année est l'entreprise Freyssinet Lalligand.

Budget voirie : dépenses : 90 594 euros financés par de la DETR à hauteur de 33 476 euros et FCTVA : 14 861. reste à charge pour notre commune : 42 257 euros.

Notre bourg est magnifique

Quelle ne fut pas ma surprise, lors de l'après-midi de visite de notre sous-préfet, de trouver des habitants en train de nettoyer et désherber tous nos parterres autour de l'Église. Il s'agit d'habitants, originaires de Noailhac mais ne vivant plus à l'année parmi nous et qui consacrent une partie de leurs séjours à nettoyer le bourg. Nous leur devons un très grand merci. **MERCI**

Je sais qu'ils ne sont pas les seuls à nettoyer autour de chez eux, sur les bords de nos routes ou dans nos chemins. A tous mille mercis.



Un arbre en travers de la route de Brousse

Un matin de mai un arbre a décidé de barrer la route de Brousse. Il s'agit d'un chêne important et bien entendu notre cantonnier n'est pas là cette semaine-là. Heureusement Marcel Issartier vient à la rescousse et débite avec moult précautions cet arbre qui surplombe la route mais risque de nous basculer dessus à tout moment.

En attendant, les cars empruntent d'autres voies et les parents et l'instituteur également.

Au passage, Marcel y laisse une fourche de son tracteur qui casse net. Un grand Merci à lui. Cela fait plaisir que des habitants viennent aider quand nous ne sommes pas en mesure de faire le nécessaire par nos propres moyens.



Infos mairie

Souterrain d'Orgnac

Les marchés sont attribués et les travaux ont démarré le 29 avril 2024. Nous devrions pouvoir profiter en fin d'année de cet aménagement. Pour rappel, les travaux s'élèvent à 230 981 euros financés comme suit : Leader : 85 500 euros ; la Région : 14 250 ; le Département : 38 000 et un don de la Fondation du Crédit Agricole Centre France : 15 000 , et récupération de TVA : 37 890 euros. Le reste à charge pour la commune est de 40 341 euros.

Le Crédit Agricole soutient un projet patrimonial

À l'occasion de son Assemblée Générale, tenue fin février à Meysac, la Caisse locale du Crédit Agricole avait organisé la remise officielle d'un chèque de 15.000 € à la commune de Noailhac pour aider au financement de son projet de mise en valeur du site du souterrain d'Orgnac.

Au titre de l'année 2023, la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole Centre France a en effet décidé de soutenir une trentaine de dossiers. Celui du site du souterrain d'Orgnac, à vocation touristique et patrimoniale, est conduit par la commune, maître d'ouvrage, avec une contribution de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, pour les aspects documentaires notamment. C'est à ce titre que Christian Lassalle, président de l'association, a présenté le projet aux sociétaires lors de la réunion.

La mise en valeur du site s'appuie non seulement sur l'intérêt particulier du souterrain médiéval avec ses 70 mètres de galeries, mais aussi sur les vestiges archéologiques de surface découverts lors des fouilles du Service Régional d'Archéologie. La mise à jour des bases d'une tour carrée du XIème /XIIème siècle, de silos à denrées, des fondations d'une halle et de nombreux murs, alimenteront les présentations prévues pour les visiteurs, sous l'abri qui doit être réalisé.

Caroline de Paysac, maire de Noailhac, entourée de membres du conseil municipal, a remercié chaleureusement la Fondation ainsi que la Caisse locale, précisant que le site serait en accès libre permanent et gratuit.



Caroline de Paysac reçoit un chèque symbolique des mains d'Anne Batut-Crémont, Présidente de la Caisse locale.

Le 23 Février à la salle Versailles de Meysac

Début des travaux de mise en valeur du site d'Orgnac

Nos lecteurs ont régulièrement suivi les diverses phases de mise en sécurité et fouilles archéologiques du site du souterrain d'Orgnac. À l'issue de ces opérations préalables, assez longues mais tout aussi nécessaires, la commune poursuit son programme avec le lancement effectif des travaux de mise en valeur du site.

L'ensemble des opérations se passera désormais exclusivement en surface, pour réaliser des accès propres, sécurisés, et documentés, au niveau de tout ce que le visiteur pourra observer des vestiges connus ou mis à jour récemment. L'espace va donc être aménagé, avec :

- Une zone d'accès depuis la route, comprenant une place de parking pour handicapé ;
- Un abri protégeant la descente d'accès au souterrain et supportant un escalier métallique se terminant par une petite plateforme d'observation de l'entrée du souterrain. Divers éléments d'infographie (panneaux, vitrine, écran) seront installés le long d'une grille sous cet auvent ;
- Une zone de vestiges conservés et consolidés, complétée par des rappels d'emplacements matérialisés en surface (chantier participatif à venir). Cette partie sera délimitée par une palissade en bois.

Les entreprises retenues suite à l'appel d'offres ont signé les marchés fin mars. Les implantations ont été confirmées en suivant, et les premières fondations ont été réalisées fin avril par l'entreprise Lestrade attributaire du lot Terrassement/maçonnerie. Par précaution, le Service Régional d'Archéologie a souhaité accompagner cette opération.

Le chantier se poursuit, plusieurs massifs béton étant déjà coulés à la mi-mai. L'entreprise Pinsac, titulaire du lot Structure métallique, a procédé aux mesures nécessaires à l'implantation de l'escalier métallique pour lequel un terrassement adapté a été réalisé.



VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Comptes administratifs 2023 / Budget 2024

Assainissement

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitres	Prévisions	Réalisations	Chapitres	Prévisions	Réalisations
011 charges à caractère général	3 030,00	1 609,74	70 produits services domaine	7 500,00	7 867,85
012 charges de personnel			73 impôts et taxes		
014 atténuation de produits	900,00	862,00	74 dotations, sub, participations		
65 autres charges de gestion courante	200,00	-	75 autres produits gestion	243,00	243,38
66 charges financières	4 305,33	4 092,43	77 produits exceptionnels	4 248,03	4 248,03
67 charges exceptionnelles	200,00	-	78 reprises sur provisions	200,00	
68 Dotations aux provisions	200,00	183,75	002 excédent fonctionnement	2 257,71	
042 opération ordre entre section	8 415,00	8 414,65	042 opération ordre entre section	7 841,00	7 840,77
022 dépenses imprévues	-	-			
023 virement à la section d'investis	5 039,41				
TOTAL	22 289,74	14 978,62	TOTAL	22 289,74	20 200,03

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitres	Prévisions	Réalisations	Chapitres	Prévisions	Réalisations
16 Emprunts	5 613,41	5 613,41	10 Dotations fonds réserves	4 104,08	4 104,08
20 immobilisations incorporelles			13 Subventions		
21 immobilisations corporelles			021 Virement de section foncti	5 039,41	
23 immobilisations en cours			040 Opération ordre entre section	8 415,00	8 414,65
040 Opérations ordre entre section	7 841,00	7 840,77	001 Excédent investissement re		
020 Dépenses imprévues					
001 Déficit d'investissement reporté	4 104,08				
TOTAL	17 558,49	13 454,18	TOTAL	17 558,49	13 518,73

Assainissement

BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitres	Prévisions	Réalisations	Chapitres	Prévisions	Réalisations
011 charges à caractère général	1 819,90		70 produits services domaine	7 200,00	
012 charges de personnel			73 impôts et taxes		
014 atténuation de produits	900,00		74 dotations, sub, participations		
65 autres charges de gestion courante	200,00		75 autres produits gestion	183,00	
66 charges financières	4 072,37		77 produits exceptionnels	3 400,00	
67 charges exceptionnelles	200,00		78 reprise provision créances	200,00	
68 Provision sur créances	200,00		002 excédent fonctionnement	2 255,64	
042 opération ordre entre section	8 415,00		042 opérations ordres entre sections	7 841,00	
023 virement à la section d'investis	5 272,37				
TOTAL	21 079,64	-	TOTAL	21 079,64	-

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitres	Prévisions	Réalisations	Chapitres	Prévisions	Réalisations
16 Emprunts	5 846,37		10 Dotations fonds réserves	5 039,53	
20 immobilisations incorporelles			13 Subventions		
21 immobilisations corporelles			021 Virement de section foncti	5 272,37	
23 immobilisations en cours			040 Opération ordre entre section	8 415,00	
040 Opérations ordres entre sections	7 841,00		001 Excédent investissement re		
020 Dépenses imprévues			041 Opération patrimoniale		
001 Déficit d'investissement reporté	5 039,53				
TOTAL	18 726,90	-	TOTAL	18 726,90	-

Principal

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitres	Prévisions	Réalisations	Chapitres	Prévisions	Réalisations
011 charges à caractère général	111 199,75	80 431,48	70 produits services domaine	14 560,50	15 736,14
012 charges de personnel	118 600,00	114 007,95	73 impôts et taxes	180 337,00	193 583,40
014 atténuation de produits	10 200,00	9 776,57	74 dotations, sub, participations	100 555,00	103 832,11
65 autres charges de gestion courante	20 400,00	16 512,83	75 autres produits gestion		910,19
66 charges financières	3 314,46	2 419,46	77 produits exceptionnels	900,00	4 835,10
67 charges exceptionnelles	4 648,03	4 248,03	002 excédent fonctionnement	106 385,44	
042 opération ordre entre section	-	24 565,84			21 565,84
022 dépenses imprévues	-	-			
023 virement à la section d'investis	134 375,70				
TOTAL	402 737,94	251 962,16	TOTAL	402 737,94	340 462,78

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitres	Prévisions	Réalisations	Chapitres	Prévisions	Réalisations
16 Emprunts	14 963,70	14 963,70	10 Dotations fonds réserves	15 900,00	18 753,58
			1068 Excédent fonctionnent	134 509,06	134 509,06
20 Immobilisations incorporelles	0	0	13 Subventions	233 872,03	65 698,80
204 Subventions équipement versées	10 040,00	10 039,50			
21 Immobilisations corporelles	6 350,00	4 293,74	021 Virement de section foncti	134 375,70	
23 Immobilisations en cours	328 830,20	69 994,82			
040 Opération ordre entre section		21 565,84	040 Opération ordre entre section		24 565,84
041 Opérations patrimoniales	756,00	756,00	041 Opérations patrimoniales	756,00	756,00
020 Dépenses imprévues			001 Excédent investissement re		
001 Déficit d'investissement reporté					
TOTAL	360 939,90	121 613,60	TOTAL	519 412,79	244 283,28

Principal

BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitres	Prévisions	Chapitres	Prévisions
011 charges à caractère général	142 104,79	70 produits services domaine	15 260,50
012 charges de personnel	125 350,00	73 impôts et taxes	188 986,00
014 atténuation de produits	10 200,00	74 dotations, sub, participations	103 211,00
65 autres charges de gestion courante	19 110,00	75 autres produits gestion	
66 charges financières	2 746,15	77 produits exceptionnels	
67 charges exceptionnelles	3 600,00	002 excédent fonctionnement	147 739,45
042 opération ordre entre section	2 007,00		
022 dépenses imprévues			
023 virement à la section d'investis	150 079,01		
TOTAL	455 196,95	TOTAL	455 196,95

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitres	Prévisions	Chapitres	Prévisions
16 Emprunts	15 132,01	10 Dotations fonds réserves	12 309,00
		1068 Excédent fonctionnement	47 146,61
20 Immobilisations incorporelles	900,00	13 Subventions	445 904,00
		16 Emprunt	137 662,60
21 Immobilisations corporelles	9 495,00	021 Virement de section foncti	150 079,01
23 Immobilisations en cours	731 771,00	040 Opération ordre entre section	
		001 Excédent investissement re	
041 Opérations patrimoniales		041 Opération patrimoniale	
020 Dépenses imprévues			
001 Déficit d'investissement reporté	35 803,21		
TOTAL	793 101,22	TOTAL	793 101,22

Infos mairie

Journée récréative pour les Seniors

Le 2 mars, Caroline de Paysac et son Conseil Municipal, ont invité les Seniors de la commune à se retrouver à la salle des fêtes pour partager un moment de convivialité autour d'un repas. Un soupçon de mystère planait sur la promesse de prolonger cette rencontre par un temps de détente, une innovation très attendue.

Les délégués de la commission « Relations Aînés », Delphine Rodriguez et Joseph Felipe-Luis, avaient parfaitement organisé cette journée. 31 personnes étaient réunies autour des tables disposées de façon à favoriser les échanges, habillées de nappes couleur taupe, égayées d'un chemin de table ponctué de bouquets de primevères. Après le chaleureux mot d'accueil du Maire, les participants ont fait honneur au repas préparé et servi par L'Amuse-bouche : soupe de champagne, assiette gourmande copieusement garnie de foie gras et hors-d'œuvre variés, sauté de canard aux olives, gratin de pommes de terre et légumes et, pour finir, croustillant praliné chocolat. Un menu festif pris dans une ambiance joyeuse, sur un discret air d'accordéon en fond musical.

Levant le voile après le banquet, les élus ont proposé un après-midi jeux de société pour répondre à l'évident plaisir d'être ensemble et faire durer ce rendez-vous annuel. C'est ainsi que des parties de belote se sont engagées alors que des amateurs de Scrabble, Triominos, Dominos ou Rummikub s'affrontaient amicalement. Pendant ce temps, d'autres préféraient feuilleter et commenter des albums réalisés par Dominique Mézan, qui rendaient compte de la vie passée et présente de la commune. Ces agréables passe-temps ont distrait les convives qui ne se sont quittés qu'à l'approche du soir, ayant ainsi agréablement occupé une journée fort pluvieuse. Une récréation appréciée de tous !



La salle des fêtes est indisponible

Nous sommes désolés de cette indisponibilité. Depuis la mi-mai la cantine et la garderie se passent à la salle des fêtes. Pendant ce temps, la classe se passe dans la cantine. Les travaux de la partie classe et salle de sieste ont démarré et devraient être terminés fin juillet. Cela permettra à Maître Arnaud et aux enfants de réintégrer leur espace dès la rentrée de Septembre.

En suivant, la mairie devrait déménager dans la salle du conseil pour que les travaux s'effectuent dans de bonnes conditions.

Enfin la cantine subira sa dose de travaux et nous pourrons libérer la salle des fêtes au plus tard pour le début 2025. Par ailleurs les transports scolaires déposent et reprennent les enfants à la Salle des Fêtes.

Nous isolons les plafonds et les caves. Nous isolons par l'intérieur tous les murs extérieurs. Toutes les huisseries (portes et fenêtres) vont être changées. Les archives seront installées à la cave. Enfin les systèmes électriques et de chauffage seront changés : luminaires plus doux pour la vue ; chauffage air-air réversible dans tous les espaces. L'appentis des toilettes sera consolidé et la porte vitrée changée. Enfin une rampe pour personne à mobilité réduite (PMR) est prévue en façade de la mairie ainsi que des sanitaires pour PMR.

Vous devez comprendre, au vu de ces explications sur l'ampleur des travaux, que l'immobilisation de la salle des fêtes est vitale afin que les enfants puissent vivre tranquillement. Nous sommes toutefois conscients de la gêne que cette organisation occasionne pour tous.



VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école

L'Amérique Latine

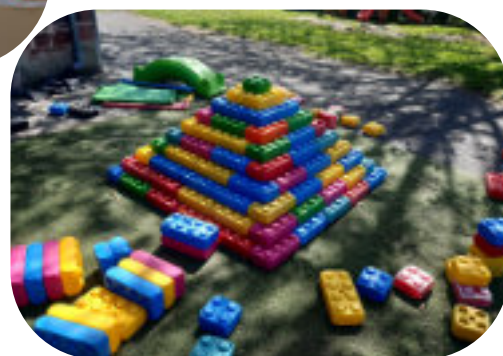
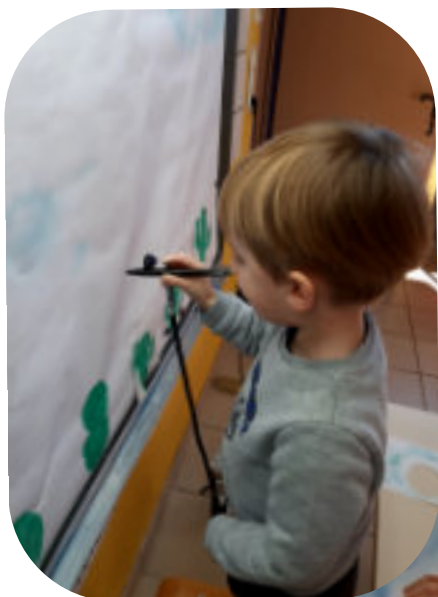
Nous avons décidé d'étudier cette année l'Amérique Latine et ses trésors.

Notre voyage a débuté par le Mexique, puis le Brésil et nous sommes en train d'aborder le Pérou.

Les enfants ont pu ainsi découvrir quelques recettes typiques : les crêpes jaguar, le chocoflan, le chili con carne, le guacamole et la fameuse glace à la pomme de terre.

Ils ont aussi pu entrevoir les merveilles de ces pays : le Machu Picchu, les temples Mayas et Incas, les géoglyphes de Nazca, les œuvres de Frida Kahlo, le carnaval de Rio, la forêt amazonienne et sa faune...

Ils ont également appris quelques pas de salsa cubaine et des chansons en rapport avec ces pays.



VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Week-end du 5 mai

Le réveil fut un peu difficile pour bon nombre d'habitants de Noailhac. En effet, le ruisseau a débordé Place des Noyers. Je tiens encore à rappeler que les riverains des ruisseaux ont la charge de leur nettoyage. Il est inconcevable que nos ruisseaux servent de dépotoir même vert des habitants qui le longent renvoyant ainsi les détritits à ceux qui habitent en-dessous.

Au Got, la route à peine refaite il y a deux ans est très esquintée.

Sur la CD150, route des bois vieux : un éboulement de rocher.

Au pont de Goural : un arbre.

Vraiment ce printemps est néfaste à la nature. Toutefois si chacun fait un effort pour évacuer ses déchets dans les lieux appropriés et gratuits cela devrait déjà améliorer la situation . Rien n'arrête l'eau et les bouches d'évacuation ne sont pas dimensionnées pour de telles pluies. Le sol étant gorgé d'eau, elle ne peut que ruisseler en emmenant sur son passage déchets, pierres, et branches .



Témoignage : Débordera , débordera pas ?

Le 1^{er} mai, 16h, on frôle la catastrophe!, Ouf, nous intervenons à temps

Mais le 6 mai , nous sommes impuissants, nous constatons au matin des débris multiples de branchages dont certains ont des coupures nettes, tuyau et bouteille de verre. Notre grange où nous stockions nos meubles et instruments récemment déménagés est inondée.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

A la rencontre de Prévert

Salle comble à Noailhac pour la soirée « Prévert fait son cinéma », le 8 mars ! Vincent Vittoz, homme de théâtre, metteur en scène, professeur des arts de la scène lyrique, a fait la démonstration de son talent avec la complicité de Frédéric Valy, accordéoniste aux multiples facettes, compositeur, enseignant.

Le public sous le charme, s'est laissé emporter par la fougue de Vincent Vittoz, tour à tour acteur ou chanteur, qui a animé la scène en restituant les dialogues des plus grands scénarios de Prévert. Ce poète engagé fut également dialoguiste et scénariste de plusieurs grands films français des années 1935-1945, se distinguant par ses répliques surréalistes, ses dialogues brillants, bouleversants dans leur profonde simplicité et leur humour poétique.

Les spectateurs ont pu revivre les films mythiques, réalisés par Marcel Carné et retrouver les personnages restés dans les mémoires, par la simple magie des gestes, de la voix et de la mise en scène de Vincent Vittoz. Il a fait dialoguer ou monologuer les héros de films tels que *Drôle de drame* en ressuscitant Louis Jouvet avec la réplique culte : « Moi, j'ai dit bizarre ?... » ou *Quai des brumes* avec Jean Gabin et Michèle Morgan et la célèbre répartie : « T'as d'beaux yeux tu sais ». Chacun a reconnu *Les enfants du paradis*, meilleur film français de tous les temps, à travers les phrases que prononcèrent Pierre Brasseur, ou Arletty dans le rôle de Garance, dans lesquelles il était évidemment question d'amour. Comment faire durer l'amour fou, une question récurrente chez Prévert.

Toutes ces évocations étaient entrecoupées de poèmes, la poésie servant, selon Prévert, à faire exister ce qui n'existe pas. C'est ce qui apparaissait dans *L'inventaire* qui mêle délibérément des objets sans rapport apparent, dont le poète tire des effets comiques inattendus.

Les chansons : *Les enfants qui s'aiment*, *Les feuilles mortes*, autant de chefs d'œuvre mis en musique par Joseph Kosma, ont été magistralement interprétées par Vincent Vittoz et ont soulevé l'enthousiasme dans la salle. La prestation de Frédéric Valy à l'accordéon a favorisé cette immersion dans l'univers de Prévert.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

L'émission Echappées Belles à Noailhac

L'émission Echappées Belles de France 5, diffusée le 13 janvier 2024, avait pour titre : « La Corrèze de village en village ». Elle avait ciblé quelques villages corréziens où il fait bon vivre. Noailhac a eu le privilège d'en faire partie. Le temps d'antenne consacré à notre village a été très court par rapport à Collonges ou Pompadour mais suffisant pour attirer l'attention.



La pierre rouge d'Orgnac, le souterrain et les fouilles ont constitué un sujet avec le projet de chantier participatif pour l'aménagement de surface.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Après les explications géologiques de Guy Chantepie, quelques plans ont été pris dans le bourg.



Christian Lassalle a donné une amorce d'explication sur les signes des tailleurs de pierre visibles sur les murs de l'église.



Il a servi de « fil rouge » pour entrainer les reporters à Curemonte à la découverte des mêmes signes, laissant à un membre des Amis de Curemonte le soin de conduire la visite de son village.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Les glissements de terrain, thème de la randonnée géologique

Le temps était très ensoleillé pour la randonnée géologique du 13 avril, organisée par Noailhac Mémoire et Patrimoine vers les collines dominant le bourg. Le thème retenu, sur les glissements de terrains, avait attiré de nombreux marcheurs, sensibilisés par ce phénomène qui s'observe au bord de certaines routes de la région, notamment après de longs épisodes de pluie.

Le cadre de départ était rapidement ébauché par Guy et Maryse Chantepie, géologues aguerris, avec, pour objectif du jour, le massif de grès qui borde le côté nord de la faille de Meyssac. Plusieurs arrêts commentés ont permis de bien comprendre la configuration des roches du secteur, car, si le grès massif est très présent avec des pendages plus ou moins prononcés, des couches intermédiaires d'argiles rouges s'interposent quelquefois, créant des fragilités potentielles lors d'infiltrations d'eau. Selon la pente, l'importance des pluies, et la structure du terrain en aval, tout ce qui est au-dessus peut glisser !

Le premier secteur visité a conduit les participants vers les hauteurs de Courlat, point de départ d'un glissement majeur en 1914, relaté jusque dans la presse nationale. Il y eut d'importants dégâts matériels touchant une dizaine de bâtiments, mais heureusement pas de victime à déplorer. La commune se mobilisa pour ses sinistrés et une souscription fut lancée, comme l'indiquaient des extraits de documents d'époque lus par les guides.

En revenant vers l'ancienne route de Brive (D.38 E2), c'est un éboulement récent qui a pu être observé, avec une coulée de boue qui avait débordé sur la route sur une quinzaine de mètres de large. La prudence reste de mise, confirmant la pertinence du Plan de Prévention des Risques Naturels établi en 2005 sur la commune par le BRGM.

Les échanges se sont poursuivis de retour à la salle des fêtes, autour de quelques rafraîchissements bienvenus.



France bleu Limousin Une matinale consacrée à Noailhac

Périodiquement, la chaîne de radio FRANCE BLEU LIMOUSIN consacre une matinale à la découverte d'une nouvelle commune. Tout au long de la matinée, l'émission « Escapades » délivre une série de courtes interviews des habitants sélectionnés, entrecoupées d'informations générales et de musique.

Mercredi 22 mai, c'est NOAILHAC qui se trouvait sous le feu des projecteurs (ou plutôt des micros et écouteurs !). La salle de restaurant de l'hôtel-restaurant LA BASTIDIE avait été retenue pour servir de studio improvisé.

Les interviews étaient regroupées autour de plusieurs thèmes :

- **la commune et ses activités** : interventions successives de Caroline de Paysac (carte postale de la commune), Olivier Coulié (découverte d'un métier) et Delphine Rodrigues (Agenda des festivités).
- **les hébergements et cuisine** : entretiens avec Matthieu Dumont (La Bastidie), Bertrand Issartier (La Ferme aux oies), Jean-Luc Battu (Abeilles et miel de Noailhac) et Gwenaëlle Lepoutre (La Domostela de la Maison des Étoiles).
- **et, pour finir, le patrimoine**, avec les interviews de Guy Chantepie (Espace de Découverte) et Christian Lassalle (l'Église, et Orgnac).



Matthieu en plein échange avec l'animatrice Stéphane Pigato, tandis qu'un groupe d'intervenants patiente à proximité, autour d'un bon café.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Un voyage avec les chants du monde

GOSWANA est le nom de scène de Sandrine Saulenc-Entraygues, interprète et auteure, heureuse de retrouver ses racines noailhacoises à l'occasion du concert organisé le 24 mai dans l'église par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine.

Au fil de la représentation, l'auditoire a partagé le ressenti de l'artiste, partant d'ambiances feutrées presque intimistes, pour rejoindre des rythmes plus soutenus accompagnés d'instruments de percussion comme le Handpan, qui envoûte par sa qualité sonore.

L'évocation des musiques du monde incitait au voyage à travers les âges et les continents. Le Cosmic Bow, de la famille des anciens instruments que sont les arcs en bouche, ou encore, la Kora, typique de l'Afrique de l'ouest, ont permis de découvrir de nouvelles sonorités, témoignages de l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, ou encore de notre Europe médiévale.

Les thèmes interprétés, en lien avec la terre et la nature, étaient portés par l'acoustique remarquable des voûtes de l'église, faisant écho aux vibrations de plusieurs instruments, dont le Morin Khuur, symbole de la nation mongole identifié par l'UNESCO comme l'un des chefs-d'œuvre du patrimoine immatériel de l'humanité.

Les spectateurs, conquis, ont volontiers accompagné l'artiste, en reprenant en chœur des chants rythmés au son du tambour. Beaucoup d'entre eux confiaient à l'issue de la soirée le plaisir qu'ils avaient eu d'assister à ce spectacle original.



Les projets de Noailhac Mémoire et Patrimoine

À l'occasion de son assemblée générale, le 27 janvier, l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine a accueilli de nouveaux membres qui sont venus renforcer ses effectifs. Elle a élaboré son programme pour 2024.

Dans le prolongement de 2023, des projets et manifestations se sont précisés.

La création de la « Route des signes lapidaires », réalisée par Noailhac Mémoire et Patrimoine avec huit autres communes du Midi Corrèzien (Albignac, Aubazine, Beaulieu, Bilhac, Collonges, Curemonte, Ligneyrac, Sérilhac), a vu le jour à la veille des vacances d'été. Le site internet et l'application pour smartphones conduiront les visiteurs sur les traces des tailleurs de pierres du Moyen Âge, pour une promenade ludique. Sur ce même thème, le 28 mai, Christian Lassalle a donné une conférence au Musée Labenche de Brive, à l'invitation de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Après plusieurs saisons de fouilles archéologiques, l'association accompagnera la mairie dans les travaux de mise en valeur du site du souterrain d'Orgnac. Les bénévoles collaboreront à divers aménagements des vestiges de surface. Quelques agencements permettront de présenter les résultats des fouilles dans l'Espace de Découverte du bourg.

Spectacle, randonnée géologique, concerts, visites et circuits pour les journées du patrimoine... ont été à l'affiche pendant le premier semestre, la programmation tenant compte de l'indisponibilité de la salle des fêtes durant les travaux de la mairie et l'école.



Danse Africaine

Le cours de Danse Africaine continue depuis maintenant plus de 10 ans à accueillir de nombreuses danseuses 😊 Cette année nous sommes une vingtaine !!!

Aïda TOURE & Mamadou SENE et leurs Musiciens nous font voyager à travers de belles chorégraphies de l'Afrique de l'Ouest,

Tous les Mercredis à la salle des fêtes de Noailhac à partir de 20H.

Cette année, nous avons également organisé 3 stages.

- Un 1er le Dimanche 25 février avec Malick qui nous a fait découvrir la danse du " SABAR " qui est la Danse traditionnelle du Sénégal, une danse populaire et festive, il s'agissait d'une découverte et nous comptons réitérer l'expérience !!!
- La suite est un Weekend entier dédié à la danse sur le Weekend du 24 & 25 mars,
- Nous avons eu l'immense bonheur de danser avec un magnifique artiste venu de Montpellier, internationalement connu " BOUBA SYLLA dit BOBZI RECORD", des danseuses de Paris sont venues jusqu'à nous pour danser avec Bobzi !!! Il s'agissait de danse traditionnelle de Guinée. Tout le monde était unanime : c'était un moment exceptionnel !!! Pédagogie, Energie et Sourire étaient présents !

Le Dimanche nous avons enchainé avec un stage pour les enfants et ados, Percussion et HIP HOP assuré par Larry Less SENE & Mbaye Popper SENE.

Comme les autres années une partie des revenus de toutes nos actions cours & stages est reversée à l'APE pour les enfants de la commune.

Suite aux travaux qui auront lieu à la mairie, la salle des fêtes ne sera pas disponible. Nous quittons la protection des fées de Noailhac et serons de retour au mois de janvier. En attendant les cours auront lieu à la salle des fêtes de Lagleygeolle pour la fin d'année.

Nous devrions commencer la nouvelle saison de Danse à Meyssac jusqu'à la fin des travaux.

Nous remercions la mairie de Noailhac de mettre à disposition la salle des fêtes depuis toutes ces années. Au-delà de la plus-value pour l'APE de nos écoles, il s'agit également d'apporter de la vie dans notre village et de contribuer à son attractivité, dans un esprit de partage et de multiculturalité tellement enrichissant pour nous tous.

Un bon été à tous.

Aurélié Didière & Cathy Ruebenthaler

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations



Noailhac Intervillages

En raison du comice agricole d'arrondissement qui aura lieu le dernier week-end de juillet à Meyssac, nous avons dû exceptionnellement programmer la fête votive les 3 et 4 août.

Pour cette année 2024 nous vous proposons une nouvelle formule, un « marché gourmand » pour le samedi soir dès 19h.

Une banda sera présente pour faire monter l'ambiance avant de laisser place à une habituée de la commune Nadine ANDRIEUX et son orchestre.

Concernant le marché gourmand, voici ce que vous trouverez afin de composer votre repas :

- AV SIMOES traiteur exotique :

- * poulet colombo avec du riz et haricots rouges
- * poulet ananas avec du riz et haricots rouges
- * flan coco antillais
- * pasteis de nata
- * moelleux pomme/cannelle

- La ferme du Puy Lenty :

- * viande grillée avec des légumes
- * burger
- * pizza aux fromages
- * différents fromages

Tous les produits sont issus de leurs productions, ils s'occuperont aussi de la cuisson de la viande.

- L'association NOAILHAC Intervillages :

- * planche de charcuterie
- * frites
- * barbe à papa
- * vin
- * buvette
- * café

- Pain

Surtout n'oubliez pas d'amener vos couverts. Des tables et chaises seront mis à votre disposition sous un chapiteau.

Afin d'avoir une table, n'hésitez à appeler Emilie au: 06-82-47-83-67.

Le dimanche aura lieu la traditionnelle messe suivie de la cérémonie au monument aux morts et de l'apéritif offert par la municipalité.

A midi, des barbecues seront mis à disposition pour le célèbre pique nique géant.

Et pour conclure le week-end, l'activité choisie est une pétanque en loisir sans concours juste pour le plaisir de jouer, Il y aura aussi des jeux de société

La gestion de l'eau

La gestion de l'eau sur les hauteurs de Noailhac, d'hier à aujourd'hui



Le président du Conseil départemental, Pascal Coste, nous alerte sur les soucis à venir concernant la problématique de l'eau. Notre département est extrêmement touristique. Or sans eau : pas de touristes et fuite de nos habitants vers d'autres lieux de résidence. En revanche, notre territoire est positif en émission de gaz à effet de serre (malgré les vaches !!)

Actuellement , 80 % de l'eau va au milieu naturel et 20 % à notre usage.

La répartition de l'eau que nous utilisons se présente comme suit : 14 % pour l'usage agricole, 15 % pour l'industrie et le reste en eau potable pour nous tous.

Toutefois les changements climatiques vont impacter la production.

L'Espagne, par exemple, un pays déjà fortement impacté par les changements climatiques, stocke 50 % de l'eau de pluie dans des réservoirs. La France stocke 1 %.

L'Espagne réutilise pour les productions agricoles (notamment les fraises et les tomates que nous consommons allègrement) les eaux usées. En France pour le moment il n'y a que des réutilisations sporadiques de ces eaux.

Par ailleurs, pour garder nos beaux espaces boisés et toute notre belle nature, il faudra aussi de l'eau.

Nos prédécesseurs sur la commune avaient des idées pour stocker, s'abreuver et alimenter les cultures et prenaient le temps pour entretenir les ouvrages nécessaires à la vie.

Aurons-nous la même inventivité qu'eux pour assurer notre autonomie en eau ?

La gestion de l'eau

« L'eau utile à tous »

Les problèmes posés par la gestion de l'eau ne préoccupent pas seulement les instances politiques. La 26^{ème} édition des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins qui s'est déroulée du 21 au 23 juin 2024, a choisi pour thème : « **L'eau utile à tous** ».

« Ces Journées ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser un large public au patrimoine régional, de pérenniser le travail des acteurs de la culture, de partager les savoir-faire et traditions des régions et de sauvegarder l'héritage commun ». La journaliste et animatrice Carole Gaessler en est la marraine.

L'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, en coordination avec les Amis de Collonges, a choisi d'exploiter le thème de l'eau et a proposé, en juin, un parcours de découverte des ressources et ouvrages liés à

l'eau sur les hauteurs de notre commune, en particulier à Orgnac. À Collonges, les visites portaient sur les sources et les installations hydrauliques d'autrefois et sur le ruisseau de la Valane.

Précieuse, l'eau est un bien commun dont la préservation est devenue un enjeu majeur. Trop présente en période d'inondations et ardemment convoitée lors des sécheresses, elle est indispensable à la vie.

Source de patrimoine, elle traverse nos paysages autant qu'elle a participé à les façonner.

Elle est à l'origine d'ouvrages de notre patrimoine bâti : moulins, lavoirs, ponts, barrages, puits, fontaines, écluses, aqueducs, canaux, phares, abreuvoirs...

Elle modèle les paysages qui constituent notre environnement : sources, marais, rivières, fleuves, zones humides, littoraux...

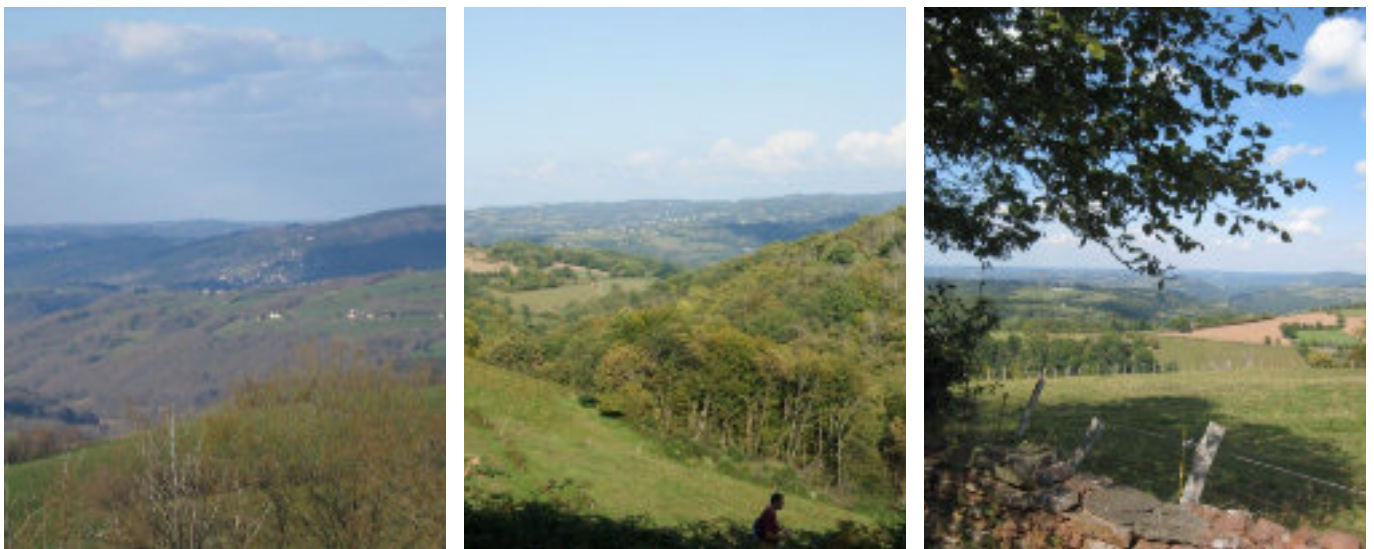
Elle a créé des savoir-faire à transmettre : meunerie, boissons et spécialités culinaires, teintures, pêche, maraîchage...

Les problématiques liées à l'eau sont innombrables, aussi avons-nous choisi de limiter ce dossier aux villages situés sur les hauteurs de la commune, en particulier Orgnac et les hameaux de Stolan, La Guille, La Croix de Stolan, Brousse.



Les solutions mises en place par nos ancêtres sur les hauteurs de Noailhac. L'exemple d'Orgnac et des hameaux de Stolan, La Guille, la Croix de Stolan, Brousse

Le terrier (registre) des Noailles de 1517, fait état de 14 feux à Orgnac (feu= foyer ou maison). En 1836, le village comptait 93 habitants ; en 1914, il y avait 20 maisons habitées et environ 80 personnes. Une seule personne y vivait en 1967, par contre en 2012, on en recensait une trentaine. Récemment, plusieurs maisons ont été construites ce qui augmente considérablement la population.



Au cours des siècles passés, les habitants vivant sur ces terres peu fertiles ont su trouver les moyens de valoriser les maigres ressources dont ils disposaient. L'une des préoccupations majeures des habitants était la gestion de l'eau, ils ont su faire preuve d'imagination pour la recueillir, la stocker pour leur consommation, celle des animaux, et pour l'arrosage et les usages domestiques, tout en veillant à l'économiser.

À l'époque où il n'y avait pas de réseau de distribution d'eau et en l'absence de ruisseau ou d'étang, il a fallu rechercher et capter les sources, ruissellements, infiltrations (mares bâties, puits, source bâtie, citernes). Des solutions de stockage adaptées à divers usages (mare de rouissage, bassins et abreuvoirs) ont été recherchées.

Il suffit de se promener sur les chemins pour retrouver des ouvrages souvent simples mais ingénieux qui ont permis aux hommes de vivre sur ces hauteurs.

La gestion de l'eau

Les aménagements du souterrain d'Orgnac (Moyen Âge)

Le puits du souterrain

Christian Lassalle, président de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, a participé aux fouilles du souterrain d'Orgnac, il apporte quelques éclaircissements sur les aménagements relatifs à l'eau sur ce site.

C'est au niveau du souterrain d'Orgnac (XIe/XIIe siècles) que l'on peut observer les plus anciennes réalisations liées à la problématique de l'eau, avec deux objectifs complètement opposés : l'eau ressource utile que l'on veut capter pour des besoins vitaux, d'une part, et l'eau élément naturel qu'il convient de canaliser dans un souci de protection des ouvrages, d'autre part.

-Un puits pour s'alimenter en eau :

Les habitants du Moyen-Âge ont parfaitement perçu que, sur ce point haut d'Orgnac où ils s'étaient installés, aucune source n'apparaissait à proximité, mais qu'en creusant dans la roche, des suintements importants étaient susceptibles d'alimenter un puits, par accumulation. Ceci a été confirmé lors des fouilles archéologiques de septembre 2023 lors desquelles un puits de plus de 2,20 mètres de profondeur a été dégagé en face de l'entrée principale du souterrain, au pied de l'escalier taillé dans la roche (déblaiement sur 1,70 m. et sondage complémentaire de 50 cm). Le dessus du puits a fait l'objet d'un aménagement en plan, susceptible de recevoir des planches ou madriers et une



Le puits au début du déblaiement

petite évacuation de trop-plein avait été réalisée vers l'entrée du souterrain. Son efficacité s'est révélée lors du déblaiement où il a fallu écoper sans arrêt pour pouvoir progresser en profondeur.

-Une évacuation de l'eau infiltrée dans le souterrain

C'est une constante dans tous les souterrains connus de la région : lors de la réalisation d'un souterrain, il a fallu mettre en œuvre des moyens d'évacuation de l'eau s'infiltrant par ruissellement ou suintement. Le risque pour l'ouvrage était qu'il soit noyé en tout ou partie. Le souterrain d'Orgnac n'a pas échappé à cette obligation, et il est établi que cela a fait partie des rôles dévolus à la longue galerie courant vers le sud. En effet, elle a été réalisée en pente descendante régulière, avec un petit caniveau « d'exhaure » (évacuation de l'eau) creusé sur le long du sol, côté ouest.



Le caniveau d'évacuation dans le souterrain

L'eau à Orgnac au 19^{ème} siècle

Raymond Jaladi habitant d'Orgnac, très au fait des savoir-faire de nos ancêtres nous a apporté ses connaissances. Il a recensé tous les éléments du patrimoine, en particulier ceux qui sont liés à l'eau et il les entretient régulièrement. Il explique l'histoire, les particularités de son village et des hameaux voisins situés sur les hauteurs.

LES PUITTS

Dans les siècles passés, chaque maison avait **un puits**, surtout pour les animaux qui consommaient plus d'eau que les humains. Lorsque l'eau de Roche de Vic a été distribuée dans les maisons, la plupart des puits ont été rebouchés. La sécurité des enfants était aussi l'une des raisons ayant entraîné leur suppression. Il reste encore au moins un puits à Orgnac.

LA SOURCE

Au 19^{ème} siècle, malgré les puits ou les citernes, les habitants ne pouvaient se dispenser de se rendre à la source pour s'approvisionner en eau potable.

La source bâtie d'Orgnac est située dans les bois en contrebas du village, à 200 mètres environ de la route, elle était autrefois la seule source d'eau potable. Elle est voûtée, en pierres rouges, peu profonde, 70 centimètres environ.



La source bâtie

Il fallait l'entretenir en la curant une fois par an, en août. A cette date, le niveau baissait et on ne risquait pas de dévier le cours de l'eau.



Le trajet emprunté quotidiennement pour s'approvisionner en eau, était le lieu de rencontre des habitants, surtout des femmes et des enfants qui assuraient le plus souvent la corvée d'eau. Les voisins se retrouvaient sur le chemin ou après la montée, sur la route, où l'on prenait le temps de se reposer et les nouvelles s'échangeaient. On parlait de ce qu'on avait vu et entendu à la foire à Meyssac qui avait lieu tous les 15 jours ou à la messe où l'on allait tous les dimanches.

La gestion de l'eau

Pour faciliter le transport des lourdes charges, les porteurs accrochaient deux seaux à un cerceau retenu par un harnais posé sur leurs épaules.

Dans les maisons, les seaux étaient déposés sur le bord de l'évier (la « bassière » en patois) et l'on y puisait l'eau, avec parcimonie, à l'aide de la « couade », en bois ou en métal et plus tard en plastique.



Couades en plastique, bois ou métal



La couade posée sur le seau (années 1960)

L'eau était consommée en cuisine, pour la préparation des aliments, la boisson, mais aussi pour l'hygiène. Pas de salle de bain dans les maisons paysannes, la toilette se faisait en économisant l'eau, dans une bassine et pas tous les jours...

Cette source a été utilisée jusqu'en 1970. Elle a été délaissée à l'arrivée de l'eau de Roche de Vic et abandonnée à la suite d'une pollution accidentelle.

La source d'Orgnac, isolée, est propice à l'évocation des légendes. On l'imagine, la nuit, rendue aux animaux nocturnes et aux esprits des bois... La fête de la Saint Jean, il y a encore quelques années, était un prétexte pour remettre à l'honneur les traditions et aller vérifier si le Drac fréquentait la source... Le Drac, cette créature imaginaire qui hante les lieux humides...

Cette source est décrite dans le Noailhac Info de Janvier 2022, dans le dossier « Noailhac en pays d'art et d'histoire ».

LES MARES

- Les mares maçonnées

Le long des chemins, on remarque de petites **mares** peu profondes, bien **bâties** en pierres rouges. Ce sont des réserves d'eau de ruissellement qui servaient d'abreuvoir pour les animaux allant et revenant des « buges » qui étaient des pacages non fauchés mis en culture une seule fois tous les 7 à 8 ans. Les animaux étaient sortis deux fois par jour, matin et après-midi et s'abreuvaient pendant les trajets.

-Une mare maçonnée se trouve sur le bord du chemin qui conduit d'Orgnac à la forêt d'Aubazine, via les Crèbes de Lagleygeolle. Elle est située presque en face de la mare de rouissage et surmontée d'une grosse pierre qui ressemble à une clé de voûte. Cette pierre marque la limite entre Noailhac et Lagleygeolle.

La mare maçonnée sur le chemin d'Orgnac à la forêt d'Aubazine



- Un autre de ces points d'eau, presque identique, se trouve sur le chemin d'Orgnac à Collonges. Cette **petite mare** est en moins bon état, elle s'effrite sous la poussée des racines d'un arbre qui grossit au-dessus.

La mare bâtie sur le chemin d'Orgnac à Collonges



- Sur le chemin d'Orgnac à Collonges, on remarque, à ras du sol, de **petites réserves d'eau**, régulièrement entretenues, qui se remplissent naturellement d'eau de ruissellement ou d'infiltrations. Elles s'assèchent lorsqu'il fait chaud, mais par temps humide, ces aménagements sommaires évitent les stagnations d'eau qui auraient rendu les chemins impraticables. Ce sont de mini bassines simples mais ingénieuses. Ces abreuvoirs étaient utiles pour les animaux sur le chemin des « buges ».

L'un des trous d'eau sur le chemin d'Orgnac à Collonges

- **La mare de rouissage**



La gestion de l'eau

La culture du chanvre à Orgnac, mentionnée dans les textes dès 1310, a laissé des traces dans le paysage. Une mare de rouissage est encore visible, dans un pré en bordure d'un chemin creux, le chemin des Bialhins, non loin du souterrain. C'est un réservoir presque rectangulaire, d'environ 3 mètres sur 3,60 mètres et de près d'1 mètre de profondeur, bâti avec de larges pierres de grès. L'une d'entre elles, inclinée comme dans un lavoir, a été brisée par la chute d'arbres. Ce bassin peut contenir 10 m³ d'eau. Il se remplit avec les pluies d'automne, l'eau de ruissellement étant captée depuis le chemin pavé au moyen d'une saignée.

La saignée qui alimente la mare de rouissage



C'est dans cette mare que les tiges du chanvre, débarrassées du chènevis, étaient mises à rouir pendant une dizaine de jours. Le rouissage est une macération que l'on fait subir au chanvre pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse avec la tige. Après séchage à l'air puis éventuellement dans un four à pain, le chanvre était broyé et la filasse récupérée était peignée puis filée par les femmes avant d'être confiée aux tisserands et aux tailleurs d'habits.

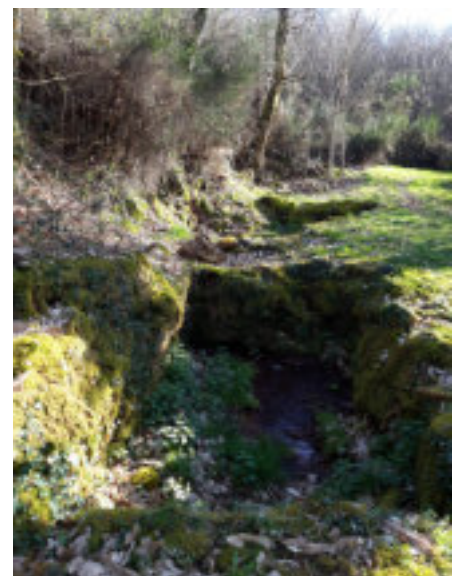
Un dossier sur la culture du chanvre à Orgnac a été publié dans le Noailhac Info de Janvier 2012 et sur le site de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine www.noailhacpatrimoine.fr, à la rubrique « Notre Mémoire ».

LES ABREUVOIRS

Deux grands abreuvoirs sont bien visibles au bord du chemin d'Orgnac à La Bitarelle.

C'est un ancien point d'eau avec deux réservoirs bâtis, qui étaient alimentés par une source aujourd'hui disparue. En effet, lors de l'ouverture du chemin au-dessus, par un bulldozer, le circuit de l'eau a changé et ne remplit plus ces réservoirs aujourd'hui.

-L'un de ces points d'eau, assez vaste, plus de 20 m³, servait d'abreuvoir, pour les animaux : « l'abeuradour » en occitan.



-Le second servait de réserve d'eau. À côté, il y avait un petit quai qui permettait de garer une charrette et lorsqu'on manquait d'eau pour les animaux à Orgnac, on venait y remplir des tonneaux.

L'IRRIGATION DES PÂTURAGES

Les anciens maîtrisaient l'eau pour l'employer au maximum et tiraient parti de ce qu'ils avaient.

-Par exemple, au niveau des abreuvoirs, une canalisation passait sous le chemin d'Ornac à La Bitarelle, pour arroser le pré en contrebas par un système de saignées, « las levadas », en occitan. Pour répartir l'eau, ils bouchaient la saignée en mettant des tampons et les déplaçaient si besoin. C'était une dérivation pour irriguer aussi loin que possible. Le trop-plein descendait jusqu'à un ruisseau plus bas, le Garaband.

-De même, au niveau de la source bâtie, une canalisation qui passait sous le chemin permettait d'évacuer le trop-plein qui était récupéré dans le pré au-dessous pour l'irrigation.

Seuls les prés étaient arrosés, pour les cultures on n'utilisait pas d'eau. Biner ou sarcler tenait lieu d'arrosage.



Evacuation du trop-plein de la source bâtie

LES CITERNES

Autrefois, il y avait des citernes dans le village d'Ornac. Il en reste une à côté d'une maison du 16^e-17^e siècle, une autre, enterrée, existe toujours près de la maison brûlée par les allemands lors de la dernière guerre.

Elles étaient remplies par l'eau de récupération des toitures. Au 20^{ème} siècle d'autres citernes ont été construites. La citerne de Stolan, par exemple est alimentée par l'eau des toitures, conduite par des gouttières et des tuyaux de descente.



Citerne et lavoir de Stolan

LES LAVOIRS

Les habitants d'Ornac utilisaient autrefois un lavoir à La Guille. Ils y faisaient les grandes lessives, une ou deux fois par an. L'aide des hommes était nécessaire pour le transport des draps sur les charrettes. Un lavoir existe toujours à La Guille mais il est privé.

À Stolan, on peut apercevoir un lavoir des années 1950, accolé à la citerne.

La gestion de l'eau

LES ÉTANGS ARTIFICIELS DE LA GUILLE

Créés au début des années 1960, ces étangs situés en contrebas d'Orgnac, ont été établis dans le lit d'un ruisseau lui-même alimenté par une source. Le ruisseau reprend son cours au-dessous du deuxième étang et récupère le trop-plein. Le fond des étangs a été bâti avec les pierres de démolition de plusieurs maisons d'Orgnac et de Collonges.

Les étangs de La Guille sont privés, ils sont utilisés pour l'agrément et la pêche, seul le passage entre les deux est public.



Une vue des étangs

L'approvisionnement en eau des 20ème et 21ème siècles sur les hauteurs

L'EAU À L'ÉCOLE DE BROUSSE

L'école de Brousse a été construite en 1957-1958. Elle était alimentée en eau par le captage d'une source dans le pré de Combarieux, d'où partait un tuyau. Le fontainier, Henri Bélie, parfois accompagné de son neveu Jacques Bouygue, alors enfant, montait fréquemment dépanner la petite station de surpression placée près de l'école, sur le bord de la route de Lanteuil.

COMMENT REMONTER L'EAU D'UNE SOURCE JUSQU'À UNE MAISON DE LA CROIX DE STOLAN ?

Floréal Andrès, habitant de la Croix de Stolan, a contribué à enrichir ce dossier en faisant part d'une expérience personnelle. Il raconte :

« Dans les années 1960, ma famille, comme beaucoup d'autres, ne dispose pas de l'eau courante. Cinq sources existent dans le pré sous la maison : la plus proche est utilisée pour les besoins domestiques. De mémoire d'anciens de cette époque, c'est la source « d'en bas », point de départ du ruisseau « de Goural », qui n'a jamais tari pendant les grandes sécheresses. Ils disent qu'elle est bonne, parce que le long de son filet d'eau pousse le cresson ! Mes parents veulent donc l'utiliser pour la consommation domestique. Compte tenu de la distance et du dénivelé, 50 mètres environ, ils souhaitent avoir l'eau courante à la maison.

En 1967, mon père fait le captage de cette source, construit une réserve d'eau de 6000 litres à proximité puis la station de pompage un peu plus haut, creuse une tranchée à la main jusqu'au-dessus de la maison, après la traversée de route, sur une longueur totale de 250 mètres environ et construit une deuxième réserve de 6000 litres dans le rocher. Le reste de l'installation (tuyaux, motopompe thermique,

raccordements) est effectué par un ami et moi.

Quelle joie de voir l'eau couler au robinet ! Finie la corvée d'eau, un seau dans chaque main, à remonter de la source la plus proche ! »

En bas à droite captage de la source, en bas à gauche réserve d'eau et plus haut à gauche station de pompage



L'EAU AU ROBINET : DE ROCHE DE VIC À BELLOVIC

Les informations sur la distribution contemporaine de l'eau ont été recueillies auprès de Jacques Bouygue, Président de Bellovic.

En 1949, le Syndicat des Eaux de Roche de Vic a été créé pour assurer une alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire du Syndicat : 23 communes des cantons de Beynat et Meyssac. À Orgnac, l'eau est arrivée au robinet dans les années 1970. Elle était distribuée au bourg de Noailhac depuis 1962.

À compter du 31 mars 2015, l'alimentation en eau potable des particuliers des Communautés de Communes de Beaulieu, Beynat, Meyssac s'est faite à partir des eaux de la Dordogne. Le 1er janvier 2017, le syndicat mixte BELLOVIC a été créé par la fusion de 3 syndicats (le Syndicat des Eaux de Roche de Vic, le Syndicat SIERB et le Syndicat BBMEau).

En tant qu'exploitant du réseau d'eau, la SAUR Corrèze Périgord est responsable de la facturation, la réalisation des relevés sur les compteurs d'eau et l'entretien des réseaux de distribution d'eau, ainsi que des unités de traitement.

LE CHÂTEAU D'EAU

Le château d'eau construit dans les années 1960, au bord du chemin de Saint Jacques, entre Stolan et La Bitarelle, était approvisionné par gravitation depuis Lescurotte de Sérilhac.

Il pouvait alimenter les communes situées plus bas, Turenne, par exemple, mais pas les hauteurs de notre commune comme Orgnac, placées au-dessus de ce niveau.

Le château d'eau sur le chemin de Saint Jacques



La gestion de l'eau

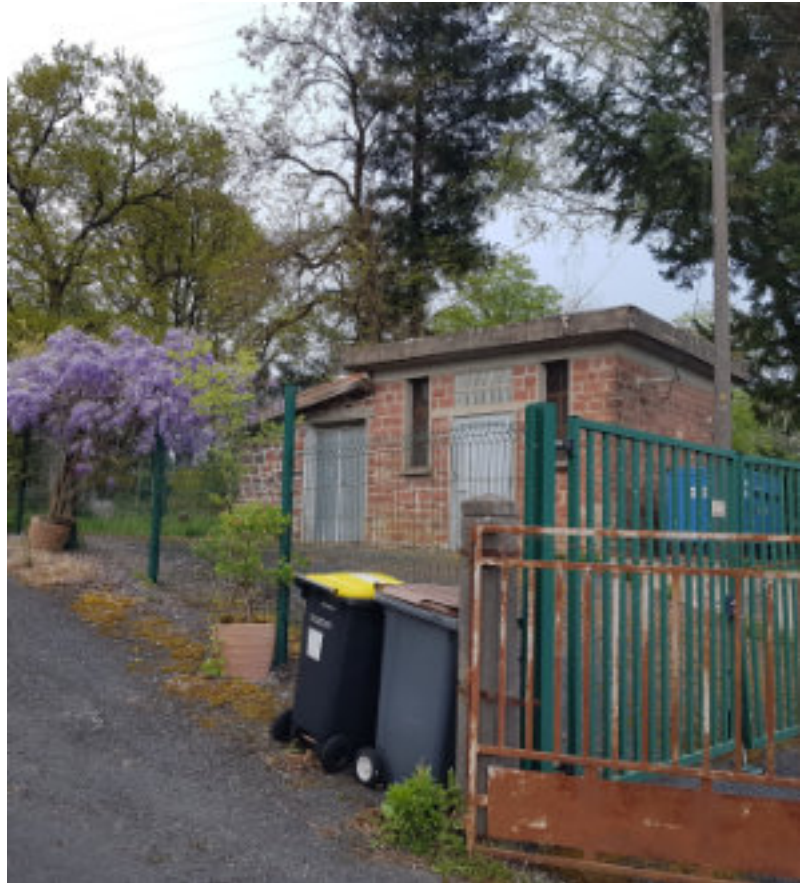
LA RÉSERVE DE BROUSSE

Pour remédier au manque de pression, dans les années 1970, il a été créé à côté de l'école de Brousse, une réserve enterrée de 50 m³ d'eau ainsi qu'une station de surpression permettant d'alimenter tous les villages de la crête de Noailhac-Collonges.

Malgré tout, des désamorçages se produisaient, entraînant fréquemment des coupures d'eau.

En mars 2019, le Syndicat Bellovic a engagé des travaux à Orgnac pour remédier aux différents dysfonctionnements. Les conduites d'eau sous-dimensionnées ont été changées sur 1 kilomètre par SOGEA, pour faire face aux projets de constructions nouvelles.

Les travaux se sont poursuivis par la réhabilitation de la station de Brousse pour pallier les coupures de courant et assurer le service public de distribution d'eau sur les hauts de Noailhac, Collonges et Lagleygeolle, soit une soixantaine d'habitations.



La station de Brousse

L'eau arrive à Brousse par gravitation depuis Lescurotte quasiment sans pression, il est donc nécessaire d'avoir une station de surpression. Afin d'éviter de dépendre de la distribution électrique, un groupe électrogène a été installé. Il est démarré automatiquement en cas de coupure électrique.

Il peut arriver qu'il y ait d'autres dysfonctionnements qui entraînent des coupures d'eau, elles sont de plus en plus rares.

Ces points hauts des communes de Noailhac, Collonges, Turenne... ont souvent eu par le passé, des manques d'eau liés aux problèmes d'approvisionnement par le Moulin de la Roussie. Aujourd'hui, la station de la Grèze, sur la Dordogne, créée en 2015, a pallié ces insuffisances d'eau.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ARS
Nouvelle-Aquitaine
Service Santé Environnement

ZONE DE DISTRIBUTION : LA GREZE

Conclusion sanitaire

2023 Eau de qualité bactériologique satisfaisante, des non conformités aux limites et références de qualité ont été mises en évidence. Une optimisation du traitement de désinfection en place est demandée à l'exploitant. Non conformités ponctuelles pour les paramètres Manganèse et Turbidité.

Indicateur global de qualité

A Eau de bonne qualité

B Eau de qualité convenable

C Eau de qualité insuffisante

D Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : DORDOGNE - PEYRIGET. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 37 communes (ALBIGNAC, ALBUSSAC, ALTILLAC, ASTAILLAC, AURAZINES, BASSIGNAC-LE-BAS, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, BEYNAT, BEHAC, BRANCELLES, CHAPELLE-AUX-SAINTS (LA), CHAUFFOUR-SUR-VELL, CHENAILLER-MASCHIEIX, COLLONGES-LA-ROUË, CUREMONTE, LAGLEYGOLLE, LANTEUIL, LIGNEYRAC, LIGUORÈS, LOSTANGES, MARCILLAC-LA-CROZE, MÉNOIRE, MEYSSAC, NEUVILLE, NOAILHAC, PALAZINGES, PESCHER (LE), PUY-D'ARNAC, QUÉYSSAC-LES-VIGNES, SAILLAC, SAINT-BAZILE-DE-MEYSSAC, SAINT-JULIEN-HAUMONT, SÉRILHAC, SIONIAC, TUDEILS, TURENNE, VEGENNES); soit 13753 pers ...

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Une seule non conformité aux limites bactériologiques en 2023
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 54 Conformité : 98 % Valeur maxi : 5 n/100 ml
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 4,1 mg/L Valeur maxi : 4,8 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 180 Valeur maxi : 0 microgramme/L
TURBIDITÉ	A	Dépassement ponctuel
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.		Nombre de prélèvements : 51 Conformité : 98 % Valeur maxi : 1,1 NFU

Quelques conseils

ABSENCE
 Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE
 Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

RÉSEAU PRIVÉ
 Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

PLOMB
 Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH	
Évaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.	Nombre de prélèvements : 51 Valeur moyenne : 8,13 unité pH Valeur maxi : 8,7 unité pH
ALUMINIUM	Présence inférieure à la référence de qualité
Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 51 Valeur moyenne : 39,8 microgramme/L Valeur maxi : 170 microgramme/L
MANGANÈSE	Dépassement ponctuel
Élément d'origine naturelle pouvant générer une coloration de l'eau. Le maximum réglementaire est 50 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 54,3 microgramme/L Valeur maxi : 140 microgramme/L

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 03/04/2024
UDI 079003921

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Nouvelle-Aquitaine - Délégation Départementale de la Corrèze ARS Nouvelle Aquitaine - 4 Rue du 8 Juin 1944 19000 Tulle

<http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/> 09 85 37 00 33 ars-dd19-sante-environnement@ars.na.fr

La gestion de l'eau

Documents des archives, la maîtrise de l'eau au dix-neuvième siècle

Le premier mai 1810, le Maire de Noailhac, Monsieur Meijurou fait pour l'administration napoléonienne un état des chemins du village, qui est très alarmant principalement à cause du ruissellement des eaux. Il écrit notamment :

Les chemins qui mènent des principaux villages, Orgnac, Lestrade, Pouch, au bourg et à l'église sont en très mauvais état par les dégradations des ravines. Il est quelques uns de ces chemins qui vont devenir entièrement impraticables par les entreprises des riverains qui les délaissent chaque jour, les encombrant de pierres et y rejettent la surabondance des eaux de leurs propriétés sans que nous ayons pu trouver aucun moyen efficace pour réprimer de pareilles entreprises. Il en résulte que les eaux s'accumulent et ne trouvant point d'écoulement, forment dans ces terres argileuses des fondrières souvent dangereuses.

Trois ruisseaux séparent la commune de Noailhac de celle de Lanteuil : la Loire, le Garaband et le Louastalier. Le plan cadastral de 1831 montre de nombreux petits affluents qui irriguent le territoire d'Orgnac. Les incivilités contre les chemins communaux sont monnaie courante dans tout le village et pendant des années, on trouve des protestations des autorités contre les riverains. A cette époque, Noailhac compte environ 900 habitants, 300 au bourg.



comifex

Archives départementales de la Corrèze - Cadastre ancien

NOAILHAC - TA Tableau d'assemblage - 1831



Orgnac, 1831

Vingt ans plus tard, comment amener l'eau au plus près des habitants ?

Le 19 septembre 1830, à Noailhac, monsieur Mayjourou cadet et notaire est nommé maire à la place de monsieur de La Meschaussée, par le préfet de la Corrèze. C'est la conséquence du renversement de Charles X en juillet 1830 et son remplacement par Louis-Philippe d'Orléans, intronisé roi des Français le 9 août 1830. Maire et conseil municipal doivent prêter serment de fidélité au nouveau roi et à la charte constitutionnelle. Sont convoqués pour le serment messieurs Foussat, Pierre Valen, Jean Andrieu, Pierre Fex, Jean Coudre, Jacques Sol, Antoine Delmas, Louis D'Arliquie, Antoine Monfort et Barthélemie Boudrie.

Pour ce conseil municipal, la gestion de l'eau est un problème, soit pour l'amener au plus près des habitants, soit pour la canaliser hors des chemins.

Le bourg compte 300 « âmes », il est pauvre et misérable et dépourvu d'eau. Pour s'en procurer il faut aller la chercher fort loin et à dos de cheval. Les habitants de ce bourg ont fait des efforts surhumains pour creuser une source au centre de ce bourg, mais ils ont besoin de subventions pour que leur projet réussisse. Le Conseil leur attribue 100 francs d'aide le 27 novembre 1831.

On ne sait pas où les habitants ont creusé mais leur entreprise n'a pas eu de succès puisque l'eau sera canalisée d'une source éloignée et qu'il n'y a pas de puits connu au centre du bourg.

Quarante ans plus tard, on relève dans les compte-rendus du Conseil municipal du 21 mai 1871 un legs fait par la deuxième femme de Jacques Chabreyroux, propriétaire à Noailhac et huissier à Brive, destiné à canaliser l'eau dans le bourg .

Madame Jeanne Dufour, épouse de Jacques Chabreyroux, huissier, demeurant à Brive, a légué par testament du 14 avril 1870, à la commune de Noailhac, une somme de 400 francs pour être employée à l'établissement de la conduite d'eau pour la fontaine du bourg.

Jacques Chabreyroux est l'unique enfant de Pierre Chabreyroux ancien maire de Noailhac et agent national pendant la Révolution, mort mystérieusement à 30 ans. Jacques Chabreyroux n'a pas de descendance.

Le 25 juin 1871, il est fait au Conseil municipal la proposition suivante :

La veuve Mayjourou de Meyssac propose de canaliser à ses frais, l'eau qui déborde de la fontaine de

la place vers le lavoir qui se trouve près de sa maison au lieu-dit Cabreyret, à condition que l'eau qui déborde du lavoir lui appartienne. Elle se charge d'établir un garde-fou pour protéger la chaussée et éviter les dangers aux enfants.

On ne sait pas si la proposition a été agréée. Mais on apprend qu'il y a de l'eau en abondance sur la place du village puisqu'elle « déborde » !

Pour information, le pont du fond du bourg qui est actuellement en voie de réparation date de 1872 ou juste après.

Le 7 juillet 1872, approbation d'un projet de pont en maçonnerie sur la Tourmente au fond du bourg.



Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Juillet 2024 L'animateur de la commission "Presse" est Caroline de Paysac.

Rédactrices et rédacteurs Floréal Andrés, Jacques Bouygue, Aurélie Didière, Raymond Jaladi, Dany Lassalle, Christian Lassalle, Arnaud Laurensou, Emilie Léonard , Dominique Mézan, Caroline de Paysac, Cathy Ruebenthaler, Evelyne Strauss

Merci aux personnes ayant fourni des photos et à Joseph Felipe-Luis pour ses nombreuses prises de vues.

La mise en page a été réalisée par Catherine Lejeune.

La maquette de ce journal a été finalisée le 15 juin 2024. Il a été imprimé le 1 juillet 2024

Les imprimeurs corréziens 05 55 92 84 84